

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 27 mars 1968

La séance est ouverte à deux heures et demie.

MESSAGE DU SÉNAT

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il avait adopté le bill C-30, modifiant la loi sur l'immigration, sans amendement.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

DÉPÔT DU MESSAGE AUX PROVINCES AU
SUJET D'UN BUREAU DE REVISION
DES PRIX

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, en réponse à une demande faite ici, j'aimerais déposer un message que j'ai envoyé aux provinces au sujet de l'institution d'un organisme de revision des coûts et des prix.

M. l'Orateur: La Chambre permet-elle au premier ministre de déposer ce document?

Des voix: D'accord.

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—LE VERSEMENT DÉFINITIF DE LA
CAMPAGNE AGRICOLE 1966-1967

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai une déclaration à faire au sujet du paiement final sur le blé pour la campagne agricole se terminant le 31 juillet 1967.

Au cours de la campagne agricole 1966-1967, les producteurs ont livré à la Commission canadienne du blé une quantité record de 626,533,860 boisseaux de blé, comprenant 23,599,710 boisseaux de blé dur. Le compte blé de la bourse des grains a été fermé le 29 février.

Le montant du paiement final à répartir entre les producteurs atteint le chiffre sans précédent de \$314,958,251, y compris les \$14,943,967 destinés aux producteurs de blé dur. Le record précédent de \$272 millions, établi en 1963-1964, a donc été dépassé de 43 millions de dollars. (Applaudissements)

Le paiement final moyen pour le blé autre que le blé dur est de 49.759 cents le boisseau,

un autre record. Pour le blé dur, il est de 63.323 cents le boisseau. La moyenne générale de 50.270 cents le boisseau est le paiement final moyen le plus élevé dans l'histoire de la Commission canadienne du blé. Cet organisme commencera à poster les chèques de paiement final demain. (Applaudissements)

M. Fayne: Vous avez toutes les chances, Bob.

L'hon. M. Winters: Il n'en tient qu'à vous d'en faire autant.

M. Douglas: C'est une ligue difficile à vaincre.

L'hon. M. Winters: Je voudrais informer la Chambre des prix totaux qu'ont obtenus les producteurs, avant la déduction de 1 p. 100 pour l'Administration de l'assistance à l'agriculture des Prairies, pour leurs livraisons de certaines des classes de blé les plus importantes. Voici le prix total que les agriculteurs recevront par boisseau, selon le prix de base en magasin à la tête des Lacs ou à Vancouver:

\$1.98709 pour le blé n° 1 du Nord; \$1.96117 pour le blé n° 2 du Nord; \$1.91666 pour le blé n° 3 du Nord; \$1.87758 pour le blé n° 4 du Nord; et \$1.82677 pour le blé n° 5.

Voici les prix obtenus pour les différentes catégories de blé dur:

\$2.13402 pour le blé ambré dur n° 1 de l'Ouest canadien; \$2.10509 pour le blé n° 2; et \$2.04954 pour le blé n° 3.

Tous ceux qui ont travaillé à la production, à la manutention, au classement, au transport et à la vente du blé méritent des félicitations pour avoir fait un grand succès de cette campagne de commercialisation. J'aimerais rendre un hommage particulier à la Commission canadienne du blé, qui a pleinement justifié la confiance que le Parlement a mise en elle l'an dernier en rendant ses pouvoirs permanents.

M. J. W. Jorgenson (Provencher): Monsieur l'Orateur, les cultivateurs de l'Ouest canadien seront heureux d'enfin recevoir leur paiement final pour la récolte livrée à la Commission au cours de la campagne agricole 1966-1967. Toutefois, ils seront quelque peu déçus, je pense, car le prix n'a pas suivi l'augmentation des frais de production.